

Prévention des risques liés à l'activité physique : gestes et postures (industrie)

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse à :

tout acteur de la prévention des risques professionnels (animateur sécurité, responsable d'atelier, médecin du travail, ergonomes...);
formateurs PRAP ;

toute personne exposée à des risques liés à l'activité physique.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash (Technologie non maintenue par les navigateurs récents)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- comprendre l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- connaître les risques principaux au poste de travail ;
- appliquer les principes de manutention manuelle.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 20 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Ce module vous propose une solution de formation à distance, adaptée à vos salariés, dans le domaine de la prévention des risques liés à l'activité physique. Ce support de formation est la réponse pertinente à vos obligations réglementaires...

Art R4541-8 du Code du travail :

« L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles : 1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article R.4541-6 ; »

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Le corps humain et les pathologies

Chapitre 2 : Les principes de manutention manuelle

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées.